



AGISSONS POUR SAUVER LE REQUIN MAKO !

Photo : ©Charles Hood

REQUIN MAKO, QUI ES-TU ?

Le requin mako, ou requin taupe-bleu, est le requin le plus rapide du monde (il peut atteindre 70 km/h!). « Grand prédateur », il se nourrit de poissons vivant proche de la surface de l'eau. Malgré son aspect parfois effrayant, il ne s'attaque que très rarement aux humains.

Théoriquement présent dans tous les océans de notre planète, sa croissance est lente et son taux de reproduction faible. Ainsi, malgré sa vitesse, ce requin est particulièrement vulnérable à la surpêche et voit sa population d'Atlantique Nord s'effondrer depuis une trentaine d'années, du fait de sa haute valeur commerciale.

Moins médiatisés que d'autres espèces emblématiques, ces requins n'en sont pas moins menacés ! Leur effondrement met en péril la biodiversité océanique et les pêcheurs qui en dépendent, car ils sont des maillons essentiels de la chaîne alimentaire.

ALERTES DES SCIENTIFIQUES

En 2021, l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) a mis à jour sa liste rouge et le constat est alarmant : un tiers des espèces de requins et de raies sont menacées d'extinction en raison de la surpêche. Le requin mako fait partie des espèces les plus menacées : il est classé « en danger » et risque de s'effondrer complètement.

En 2019, l'espèce a été inscrite à l'annexe II de la CITES (Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction).

Recommandations

Selon l'avis scientifique le plus récent, si nous laissons les pêcheurs faire décroître le stock de requins makos de 500 tonnes par an, alors les populations de makos n'auraient que 52% de chance de se reconstituer d'ici à 2070. Une chance sur deux dans 50 ans, c'est trop peu !

C'est pourquoi, en ligne avec les avis scientifiques, l'interdiction de garder à bord des bateaux de pêche tout requin, capturé mort ou vivant, demeure la seule solution crédible pour sauver l'espèce.



« L'Union européenne et la communauté internationale doivent agir maintenant pour sauver les requins makos, protéger les écosystèmes marins ainsi que les pêcheurs qui en dépendent. »

Sans protection renforcée, les populations de requins makos de l'Atlantique Nord risquent de s'effondrer complètement, au détriment des pêcheurs et des océans dans leur ensemble. »

Caroline Roose



europeecologie.eu
@euroecolos
@europeecologie

QUE FAIT L'UNION EUROPÉENNE ?

L'Union européenne n'agit toujours pas suffisamment.

Face aux menaces que fait peser la surpêche sur le requin mako, des négociations internationales sont en cours entre les 52 pays membres de la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (CICTA).

Seulement, les intérêts économiques pour le secteur de la pêche dans certains pays qui vendent ce requin rendent les discussions difficiles.

Les dernières données montrent que les captures de l'Espagne et du Portugal ont récemment augmenté bien au-delà des limites durables et ne comprenaient pas les données obligatoires concernant les rejets de requins vivants comme morts.

Pourtant, ces derniers mois, la Commission européenne a continué à s'opposer à une interdiction totale de rétention du requin mako à bord des navires de pêche contrairement à certains États comme le Canada, le Gabon, le Royaume-Uni ou le Sénégal qui proposent de ne garder vivant à bord aucun requin mako, ni vivant ni mort.

OÙ EN SONT LES DISCUSSIONS ?

En mai 2021, nous étions 41 eurodéputé·e·s, de différents groupes politiques, à écrire au Commissaire européen à l'environnement, aux océans et à la pêche, Virginijus Sinkevičius, pour lui demander de soutenir une interdiction totale de rétention des requins mako de l'Atlantique Nord, sans exception, conformément aux avis scientifiques.

Les négociations sont toujours en cours entre l'Union européenne et les autres pays concernés, qui se réuniront à partir du 15 novembre 2021, lors de la réunion annuelle de la CICTA, pour prendre une décision. Cette réunion représente la dernière occasion de sauver le requin mako.

Nous pensons que la seule solution viable consiste à ne garder à bord aucun requin mako, ni vivant ni mort, pour réduire significativement la mortalité de l'espèce et envoyer un message clair aux pêcheurs sur la gravité de la situation.

Cette interdiction, sans exception, de rétention à bord représente la mesure d'urgence à prendre pour sauver le requin mako. Elle doit ensuite s'accompagner de mesures complémentaires telles qu'une amélioration des procédés de manipulation des requins pour leur remise à l'eau vivants, ou davantage d'observateurs embarqués.

Mise à jour : Première victoire pour les requins makos et les océans ! À l'issue des négociations en novembre, et grâce aux ONG, organisations, pays, eurodéputé·e·s mobilisé·e·s, **les makos bénéficient d'une interdiction totale de rétention à bord des navires de pêche pour 2 ans.**

Dès 2024 cependant, à la demande de l'Union européenne, une règle de calcul complexe fixera une quantité de requins qui pourraient être pêchés à nouveau, de manière à assurer une probabilité de reconstitution du stock comprise entre 60 et 70 % d'ici à 2070.

La Commission européenne semble concentrée sur la relance de l'exploitation dès que possible, au profit de la pêche industrielle et au détriment de la sauvegarde de l'espèce sur le long terme.



Photo : ©Charles Hood

« 2021 est l'année de la biodiversité : nous devons suivre la science et sauver le requin mako. Les avancées obtenues cette année sont positives, mais nous resterons mobilisé·e·s pour qu'elles ne soient pas détricotées dès 2024. »

Caroline Roose

